



## **DYNAMICS**

*DYNAMiques d'urbanisation du littoral Méditerranéen et Conséquences sur l'usage des Sols : étude diachronique sur la Balagne (XIIIème – XXIème siècle)*

### **Rapport final**

13 mars 2014

Responsables scientifiques

Pr. Jean CANCELLIERI, Pr. Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Université de Corse - UMR CNRS 6240 LISA  
[cancellieri@univ-corse.fr](mailto:cancellieri@univ-corse.fr) ; [maupertu@univ-corse.fr](mailto:maupertu@univ-corse.fr)

---

## Sommaire

Résumé succinct du projet .....	2
1. Informations générales concernant le projet.....	3
2. Contexte problématique et hypothèses de travail .....	4
2.1. Objectifs .....	4
2.2. Hypothèses de travail .....	6
3. Méthodologie .....	7
3.1. Le terrain : .....	7
3.2. Une démarche multidisciplinaire, systémique, diachronique : .....	8
4. Résultats .....	14
4.1. Période 1 : Emergence d'un fait urbain littoral et conséquences sur l'usage des sols. La Balagne du XIIe au XVe siècle (J.-A. Cancellieri, V. Marchi van Cauwelaert).....	14
4.2. Période 2 : La création ex-nihilo d'une troisième entité urbaine à la période moderne : recompositions territoriales, complémentarités et concurrences (L. Castellani) .....	17
4.3. Période 3 : La Balagne touristique (M-A Maupertuis, C. Tafani, J. Jouve) .....	21
5. Discussion .....	27
5.1. Vérification des hypothèses .....	27
5.2. Les approfondissements à réaliser .....	28
5.3. L'utilité de ce travail en termes d'aménagement et de développement local durable.....	28
Conclusion .....	29
Bibliographie : .....	30

## Résumé succinct du projet

Ce projet consiste en une analyse dans le temps long des conséquences de l'urbanisation du littoral balain, de la naissance des premières villes au Moyen Âge jusqu'à la pression urbano-touristique contemporaine.

Centrée sur la notion d' « urbanisation », l'étude de l'occupation humaine du littoral balain vise à établir les continuités et les ruptures dans l'utilisation du territoire, afin de mettre en perspective la situation actuelle de cette région dans le temps long et s'interroger sur la capacité d'adaptation du territoire littoral à différents chocs ou crises de natures politique et socio-économique. Il s'agira par conséquent de mesurer l'impact territorial de l'urbanisation du littoral balain dans une perspective comparatiste menée, non pas à l'échelle spatiale, mais à l'échelle du temps.

**Mots clés :** **urbanisation littorale, usages des sols et conflits, démographie urbaine et rurale, fonctions urbaines, évolution des paysages ruraux et microtoponymie rurale, système territorial.**

## 1. Informations générales concernant le projet

### Responsable(s) scientifique(s)

Pr. Jean CANCELLIERI

Pr. Marie-Antoinette MAUPERTUIS

UMR CNRS 6240 LISA

Université de Corse, Campus Mariani BP 52 20250 CORTE

Tél : 04 95 45 00 61

Mail : [maupertu@univ-corse.fr](mailto:maupertu@univ-corse.fr) ; [cancellieri@univ-corse.fr](mailto:cancellieri@univ-corse.fr)

Nom-Prénom	Fonctions et laboratoire	Spécialité
CANCELLIERI Jean	Professeur - Université de Corse/ UMR 6240 LISA	Histoire médiévale
CASTELLANI Laetizia	Docteur - Université de Corse	Histoire moderne et contemporaine
MARCHI VAN CAUWELAERT Vanina	Maître de Conférences - Université de Corse/ UMR 6240 LISA	Histoire médiévale
MAUPERTUIS Marie-Antoinette	Professeur - Université de Corse/ UMR 6240 LISA	Science Economique
TAFANI Caroline	Maître de Conférences - Université de Corse/ UMR 6240 LISA	Géographie
JOUBE Johan	Ingénieur d'études - UMR 6240 LISA	Géomatique

### Temporalité

Date de début des travaux : 01/01/2013

Date de fin des travaux pour la rédaction du rapport : 13/03/2014

Poursuite de l'étude en cours : Oui

Demande de soutien financier à l'OHM pour l'année 2014 : Non

## 2. Contexte problématique et hypothèses de travail

### 2.1. Objectifs

L'objectif principal du projet est l'étude sur le temps long des dynamiques d'urbanisation du littoral de la Balagne (Haute-Corse) et de leurs conséquences sur l'évolution des usages des sols.

La Balagne est une microrégion de Corse située au nord-ouest de l'île. De tradition horto-pastorale elle est devenue au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle le premier pôle touristique insulaire et a vu sa population doubler de 1962 à 2009 (19731 habitants au RGP 2009). La forte attractivité de son littoral a conduit à une péri-urbanisation accrue autour des villes de Calvi et L'Île-Rousse qui accueillent à elles seules la moitié de la population balagnine. Cette pression urbano-touristique s'exprime essentiellement par une évolution de l'usage des sols au détriment de l'agriculture, un développement du bâti résidentiel secondaire (75% de résidences secondaires sur les communes littorales en 2011 selon SITADEL) et une croissance exceptionnelle du prix du foncier agricole sur l'axe littoral Lozari-Calvi mais aussi sur les communes limitrophes (SAFER, 2010). Cette évolution interpelle aujourd'hui les acteurs publics et la société civile qui s'interrogent sur la soutenabilité économique, sociale et environnementale de cette nouvelle forme d'urbanisation. Or l'évaluation de cette soutenabilité appelle une analyse rétrospective des mécanismes qui ont permis au système territorial (Moine, 2008) de s'adapter au cours du temps aux différentes « crises » ou « chocs » de nature endogène ou exogène qui l'ont affecté.

Centrée sur la notion d'« urbanisation », cette étude vise à établir les continuités et les ruptures dans l'utilisation du littoral, afin de mettre en perspective la situation actuelle dans le temps long.

En effet, la Balagne se caractérise du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle par un habitat rural dominé par des seigneurs qui contrôlent le territoire au moyen d'un réseau de fortifications privées. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la lutte entre Pise et Gênes pour la domination de la Corse se répercute à l'échelle locale. C'est dans ce contexte que les Génois affirment peu à peu leur domination sur le site de Calvi qui, de simple bourg fortifié, devient au XIV<sup>e</sup> siècle la première ville portuaire du nord de la Corse. La constitution du préside de Calvi en 1278 et son développement urbain aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles a eu en effet pour première conséquence de créer un débouché portuaire pour les productions agricoles de la région, et notamment les céréales qui constituent l'essentiel des exportations en direction de Gênes, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs l'installation dans la ville de colons génois et ligures ainsi que la multiplication des échanges avec la péninsule italienne semblent avoir favorisé l'émergence d'une agriculture spéculative fondée sur la production d'huile d'olive, qui se développe au Moyen Âge, et qui constitue la principale richesse de la Balagne à l'époque moderne.

La naissance et le développement d'une ville littorale en Balagne aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles semble donc avoir marqué une rupture dans l'exploitation agricole du territoire : l'avènement d'un débouché portuaire entraînant une réorganisation des cultures à des fins d'exportations. L'étude toponymique du territoire balagnin permettra non seulement de déterminer l'apparition et la progression de l'oliveraie exportatrice du Moyen Âge à l'époque moderne, mais également de reconstituer l'évolution de l'emprise foncière des productions agricoles et des façons culturelles entre le Moyen Âge central et la pleine époque moderne.

Véritable enclave génoise dans le nord de la Corse, Calvi affirme sa domination économique sur toute la Balagne tandis que la fondation et le développement d'Algajola au XV<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de l'affirmation du pouvoir génois dans l'île, crée une nouvelle capitale politique et administrative. Cette polarisation urbaine du territoire balagnin soulève plusieurs questions : les Génois ont-ils mené en Balagne une politique de réorganisation territoriale équivalente à la notion contemporaine d'« aménagement du territoire » ? Quelles ont été les conséquences de cette politique pour les populations de la zone rétro-littorale et des villages de piémont ? Y a-t-il eu des résistances à cette domination urbaine « exogène » ?

La réponse à ces différentes questions devrait permettre de déterminer si le concept de « crise » est opératoire pour définir la situation nouvelle qu'engendre, pour le territoire balagnin au

Moyen Âge, la naissance de villes littorales destinées à devenir de nouveaux pôles économiques et politiques.

La fondation de L'Île-Rousse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle bouleverse l'organisation régionale en place depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. La cité créée par Pascal Paoli se développe alors qu'Algajola, capitale génoise de la province de Balagne, périclité. Parallèlement à son essor démographique, L'Île-Rousse renforce ses fonctions administratives. En 1808, le sous-quartier de la marine de L'Île-Rousse vient compléter celui de Calvi, en 1816, le tribunal de commerce y est installé, en 1828, la ville devient le chef-lieu du canton éponyme. Les fonctions commerciales de la ville s'accroissent. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le port de L'Île-Rousse capte une part de plus en plus importante du commerce balanin.

Parallèlement, à partir de la Révolution française, la Balagne est unifiée en une seule entité territoriale (district puis arrondissement), et malgré le dynamisme de L'Île-Rousse, Calvi ne perd que peu de temps, de 1790 à 1793, son statut de chef-lieu régional.

Cette création affecte-t-elle les équilibres territoriaux préexistants en particulier la suprématie territoriale de Calvi ? Quelles sont les conséquences de la création de L'Île-Rousse pour l'ensemble de la région en matière de transferts de population et de réorganisation des flux d'échanges ? Quelles sont les conséquences au niveau de la cité même et des communes limitrophes en matière de marché foncier et immobilier ? Quel est l'impact du renforcement des fonctions commerciales de la cité sur les productions agricoles locales ? Quelles fonctions permettent à L'Île-Rousse de s'affirmer comme le second pôle urbain de la Balagne ?

Ce développement urbain dual tant sur un plan géographique que politique et fonctionnel n'a pas été sans conséquences sur l'organisation et le fonctionnement du système territorial, incluant les espaces ruraux rétro-littoraux mais aussi les villages de piémont dont les confins sont le plus souvent maritimes. Si des études éparses (dans l'espace et le temps) ont analysé certains aspects de ces mécanismes, aucun travail transversal multidimensionnel ne s'est interrogé sur la dynamique d'urbanisation de la Balagne littorale et de ses effets sur la zone rétro-littorale. En particulier, il apparaît que la naissance puis le développement des deux villes de Calvi et l'Île-Rousse, comme le développement résidentiel et touristique contemporain, ont induit une évolution importante de la destination économique des sols sans remettre totalement en cause jusqu'à aujourd'hui une forme de complémentarité tant fonctionnelle que paysagère entre villes et villages, entre urbain et rural, entre vocation maritime et vocation agricole.

Pour autant si le fonctionnement propre de ce système territorial semble avoir résisté à différentes crises et chocs de nature endogène (révoltes contre la domination génoise de Giampaolo di Leca et de Sampiero Corso, propagation d'épidémies et incursions barbaresques sur le littoral au XVI<sup>e</sup> siècle, révolutions corses) ou exogène (arrivée de migrants, crise économique au XIX<sup>e</sup>), le rythme actuel de développement des fonctions résidentielles et touristiques du littoral balanin qui génère pression foncière et immobilière et, à la suite, transferts fonciers et conflits d'usage, repose la question de la capacité d'adaptation du système.

Dès lors, sur la base d'une analyse diachronique et pluridisciplinaire intégrée dans une démarche systémique, la finalité de cette étude est d'éclairer sous un jour nouveau la recherche actuelle d'un modèle de développement équilibré du territoire balanin menée par les acteurs locaux. Les analyses historique, géographique et économique envisagées doivent permettre d'identifier comment, à trois moments-clés de son évolution, le système littoral balanin bien que confronté à des crises, a trouvé les ressorts lui permettant d'assurer une forme d'équilibre territorial. L'analyse diachronique offre en effet des possibilités de comparaison des différents moments de rupture des équilibres sociaux, économiques voire « écologiques » que la région a pu rencontrer au cours de son histoire : les conséquences du développement urbain de Calvi aux XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, et de celui de L'Île-Rousse au XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles sont analysées en priorité. Le questionnement vise aussi à déterminer l'impact de cette urbanisation littorale sur les populations des villages de l'intérieur d'un point de vue économique (transformations de l'agriculture et transferts fonciers), social (conflits d'usage, acculturation, violence) et écologique (exploitation des ressources, transformation du milieu, évolution du paysage). L'analyse historique vient ainsi enrichir la réflexion sur la situation actuelle du littoral balanin, en mettant en évidence les points communs et les différences entre les différentes « crises » que ce territoire a connues au cours de son histoire, ainsi que les modalités qui ont permis aux populations de les surmonter.

## 2.2. Hypothèses de travail

Les hypothèses principales que nous testons dans cette étude sont les suivantes :

H1 : La définition de la Balagne comme un « système territorial » telle qu'établie par Tafani (2010) pour la deuxième moitié du XXe est applicable aux périodes antérieures.

H2 : L'émergence et le développement des villes portuaires ont constitué à chaque période un « fait urbain majeur » assimilable à une perturbation du système.

H3 : Le sous-système urbain littoral, articulé autour des bourgs-marines et des villes portuaires, joue un rôle central dans l'évolution du système territorial balain en particulier sur l'évolution de l'occupation des sols.

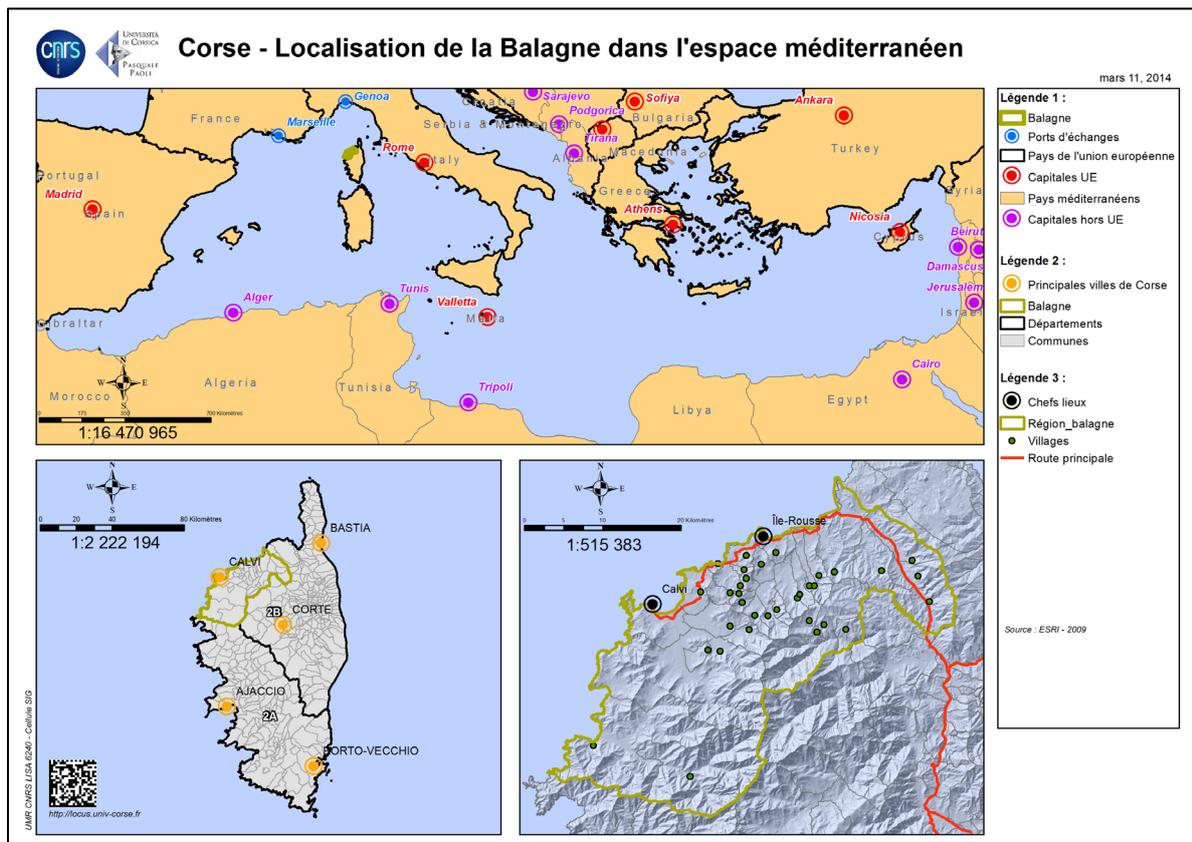
H4 : Le sous-système urbain littoral devient au cours du temps la courroie de transmission de perturbations ou de chocs exogènes.

H5 : Les marqueurs de la relative capacité d'adaptation du système (résilience ou résistance) peuvent être appréciés par les changements/mutations et les permanences en matière d'occupation des sols sur la longue période, mutations qui reflètent l'évolution des structures productives.

## 3. Méthodologie

### 3.1. Le terrain :

La Balagne, microrégion de Corse, est située en Méditerranée occidentale. Elle se situe au dans le Nord-Ouest de la Corse et s'étend sur près de 960 km<sup>2</sup> entre la Vallée de l'Ostriconi à l'est et la vallée du Fangu à l'ouest. Elle est composée de 36 communes (intérieures et littorales). Ses villes principales sont Calvi et L'Île-Rousse. Sa population avoisine les 22 000 habitants.

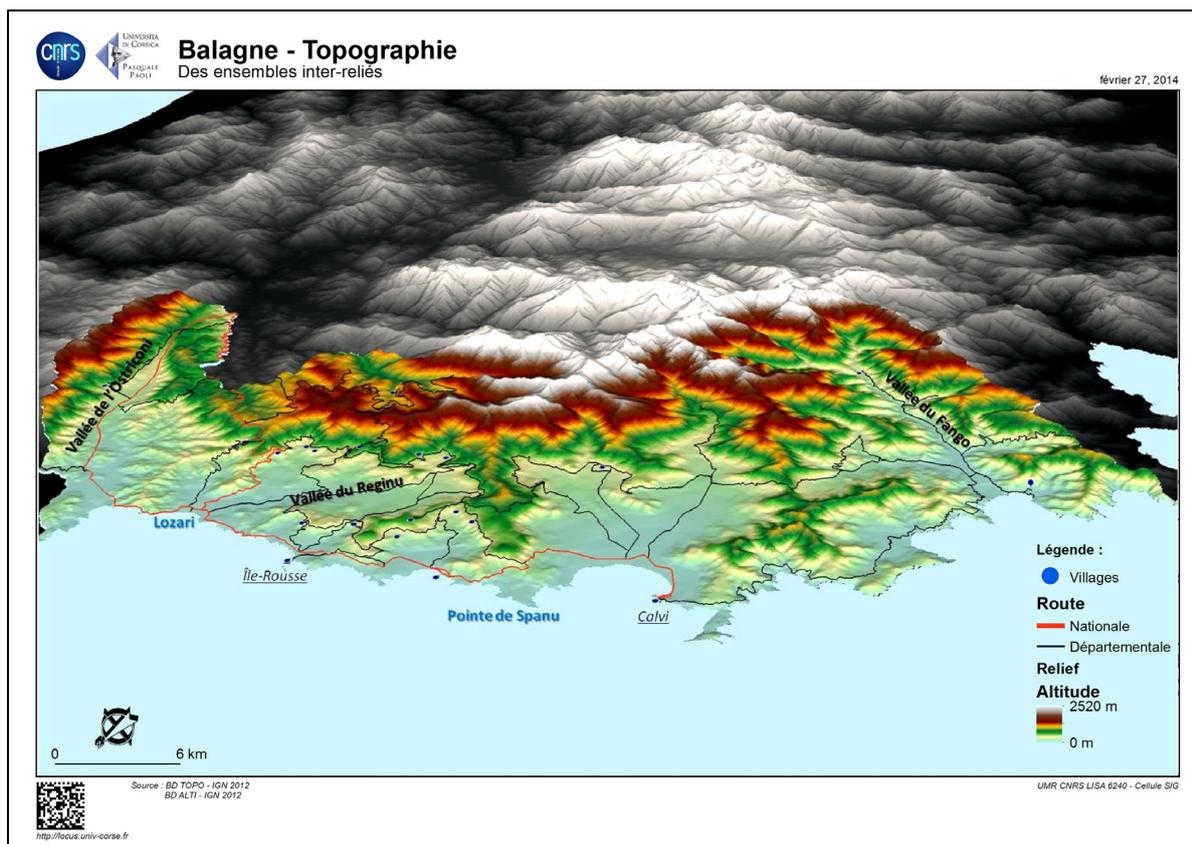


Carte 1 : La Balagne dans l'espace méditerranéen

La topographie est simple (Simi, 1981, p.247) : « Au sud et au sud-est de hauts sommets disposés en arc de cercle dépassant 2000 m, d'où divergent vers le Nord de nombreux torrents, courant entre des chaînons qui s'amenuisent vers la mer : ils dominent un pays plat, très évolué, avec plaines et coteaux que séparent des échines sans grandeur. Le typique climat méditerranéen règne sur l'ensemble ».

Cinq ensembles inter reliés mais distincts sont à retenir :

- les crêtes montagneuses qui limitent les bassins versants et les limites administratives
- les plaines littorales septentrionales et la vallée du Reginu (entre Lozari et pointe de Spanu)
- les collines et la plaine de Calvi
- la vallée du Fangu séparée de l'hémicycle de Calvi par la « Balagne déserte »
- la Balagne sédimentaire, vallée de l'Ostriconi et bassin de Novella



Carte 2 : Topographie de la Balagne

Ces conditions naturelles ont fait de la Balagne une terre très favorable à la polyculture (céréales, vigne, olivier...) et elle sera surnommée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par Pietro Morati « *il giardino della Corsica* »<sup>1</sup>. Nous verrons que durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le « jardin » devient en grande partie une zone de vaine pâture (Simi, 1981), quasiment à l'abandon.

Sur un plan paysager le territoire est donc riche de contrastes. Le littoral s'étend sur 70 km. Le passage à 2525 mètres s'effectue en quelques kilomètres. Trois étages singuliers se différencient nettement (Chevalier, 2011) : le littoral où a lieu l'urbanisation ; la zone de piémont composée de larges vallées ouvertes sur la mer, autrefois cultivées d'oliviers, d'amandiers et autres cultures arboricoles, comme avait pu le remarquer le géographe Raoul Blanchard (1914), Cette zone abrite les villages et donc une structure urbaine et les activités agropastorales ; enfin, la montagne et les hautes vallées.

La Balagne offre dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle un cadre de vie exceptionnel en raison de ses paysages, de son patrimoine bâti et de son climat méditerranéen. Grâce à ces atouts, cette région attire depuis la fin des années 1950 de plus en plus de touristes et de nouveaux résidents principalement sur sa frange littorale et voit ainsi sa structure productive se spécialiser dans le tourisme et les activités connexes (transports, BTP, etc.).

### 3.2. Une démarche multidisciplinaire, systémique, diachronique :

Cette étude pluridisciplinaire associant l'histoire, la géographie et l'économie s'appuie d'une part sur une démarche systémique qui doit permettre d'identifier la finalité, les fonctions et l'évolution d'un système territorial balain soumis à différents événements endogènes (ex : stratégie politique)

<sup>1</sup> Le jardin de la Corse.

et exogènes (ex : choc touristique). Elle retient d'autre part, une perspective diachronique et comparatiste. Trois étapes clés de l'urbanisation du littoral balanin sont analysées : la période médiévale (naissance et développement de Calvi et Algajola), la période moderne et le 19<sup>e</sup> siècle (naissance et développement de L'Île-Rousse), la période contemporaine (urbanisation diffuse induite par les demandes résidentielles et touristiques).

Pour chaque période sont mobilisées les sources historiques, économiques et géographiques permettant de faire le lien entre :

- les causes de l'émergence du fait urbain (démographie, politique, crise, etc.)
- les modalités de son évolution
- ses impacts sur l'usage des sols dans les bassins de vie des deux villes littorales
- l'articulation entre les différentes fonctions du territoire littoral et rétro-littoral

Quatre tâches principales ont été retenues :

- Tâche 1 : Caractérisation du système territorial balanin aux trois périodes retenues (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> ; XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> ; XX<sup>e</sup>)
- Tâche 2 : Identification et analyse des moteurs du fait urbain majeur pour chaque période
- Tâche 3 : Etude des impacts du « choc » ou de la « crise » sur les modes d'occupation des sols, les transferts fonciers, les conflits d'usage, les circulations démographiques, les mobilités spatiales et sociales, les fonctions urbaines
- Tâche 4 : Synthèse et analyse de la capacité d'adaptation ou de résilience du système territorial, analyse des implications en termes de soutenabilité du développement actuel.

### **Tâche 1 : Caractérisation du système territorial balanin aux trois périodes retenues**

La première tâche s'est appuyée sur trois séminaires de travail interdisciplinaires rappelant les éléments principaux de la théorie des systèmes complexes (Le Moigne, 1977), l'application de la théorie des systèmes dans le domaine de la géographie et de l'économie (en focalisant notamment sur le concept de « système territorial » à la Moine, 2008), l'explicitation interdisciplinaire des concepts de crise, de choc, d'adaptation, de résilience et de soutenabilité. De cette confrontation sont ressortis les éléments suivants :

1. *Objectifs de la démarche systémique* :
  - Analyser les phénomènes complexes et leurs effets dans leur intégralité et dans une approche pluridisciplinaire.
  - Produire une représentation simplifiée de cette réalité
  - Retenir une perspective holiste
2. *Définition d'un système complexe*: « ensemble organisé qui concourt à la réalisation d'une finalité » (Le Moigne, 1977). Cet « ensemble » a donc :
  - une **structure** (parties, sous-systèmes), une **organisation**, des relations entre les parties, des **fonctions**, une finalité
  - des **propriétés globales** (supérieures aux propriétés fonctionnelles des parties) qui lui donne une cohérence organisationnelle et fonctionnelle.
  - des **frontières** qui le délimite mais il reste ouvert sur son environnement. Il est donc i) relativement vulnérable de par les **flux d'échanges** de matières et d'informations induisant une déstabilisation en son sein ii) capable de réactions identifiables dans les **boucles de rétroaction** (réponses aux stimuli de l'environnement) et iii) capable d'adaptation de par les systèmes **d'ajustements et d'autorégulations** qu'il produit.

Toutefois, ce système peut être soumis à des **perturbations** si fortes (chocs) qu'elles induisent, au-delà d'une déstabilisation temporaire, des crises, ruptures et des changements d'état (voir notamment Gallopin, 2006, 2007 ; Walker et. al., 2004).

- **Crises, ruptures** : « moment » de passage d'un état du système à un autre état généralement provoqué par une perturbation (modification de l'organisation et/ou des fonctions et/ou des frontières du système). Exemples : crise économique, crise politique.
- **Résilience** : capacité d'adaptation du système ; le système absorbe la perturbation qui peut le modifier
- **Permanences** : propriétés du système (organisation, frontières, fonctions) qui perdurent malgré la crise. Qualifiées aussi de continuités par les historiens, elles sont ancrées sur la capacité de résistance ou de persistance du système. On peut considérer qu'elles en sont les marqueurs.

### 3. Comment appréhender le territoire par une modélisation systémique ?

« C'est un système complexe dont la dynamique résulte de boucles de rétroaction qui lient un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent, gèrent » (Moine, 2008).

Nous faisons donc ici l'hypothèse **H1** : **La définition de la Balagne comme un « système territorial » telle qu'établie par Tafani (2010) pour la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> est applicable aux périodes antérieures.**

La Balagne est appréhendée comme un système territorial i.e. un ensemble territorial géographiquement et historiquement identifié, ouvert sur son environnement, fondé sur les relations entre un sous-système d'acteurs et un sous-système géographique aménagé, exploité, habité, représenté par ces acteurs et concourant pour une période donnée à certaines finalités.

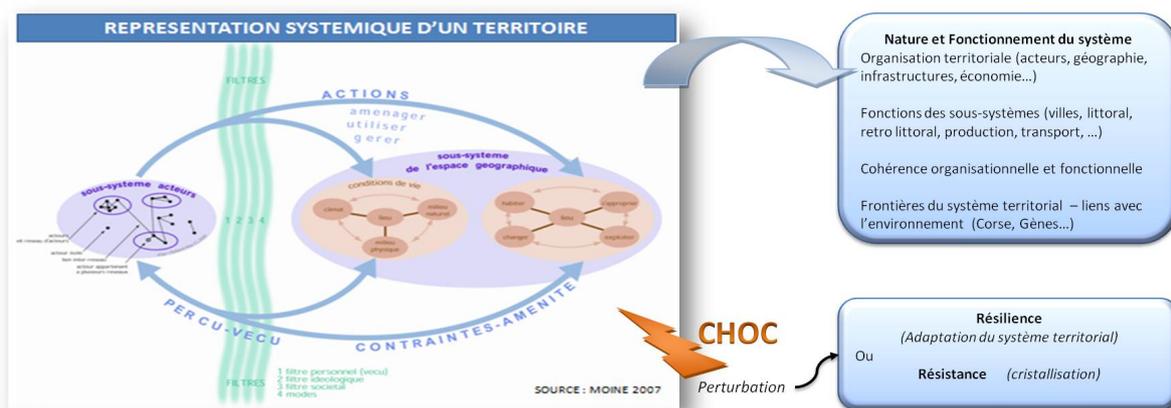


Figure 1 : Représentation systémique du territoire

Il s'agit donc à partir de cette hypothèse d'étudier la complexité propre à chaque période, c'est-à-dire :

- Définir les fonctions du système territorial : fonction de production et d'échange, fonction d'habiter, fonction géopolitique<sup>2</sup>
- Définir les sous-systèmes territoriaux (sous-systèmes des acteurs, sous-système urbain littoral, sous-système rétro-littoral)
- Caractériser les chocs et les modifications induites (ruptures comme marqueurs de changement, modifications révélatrices de la capacité d'adaptation)
- Identifier des permanences comme marqueurs de la résistance du système et de processus de cristallisation

<sup>2</sup> Pour des raisons de temps et de disponibilité de données, notre travail a laissé de côté la fonction éco-systémique.

## **Tâche 2 : Identification et analyse des moteurs du fait urbain majeur pour chaque période**

Il s'agit ici de vérifier l'hypothèse **H2 : L'émergence et le développement des villes portuaires ont constitué à chaque période un « fait urbain majeur » assimilable à une perturbation du système.**

Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle aucune perturbation (Sarrasins, Pisans...) n'a pu modifier structurellement le système. Il convient alors d'analyser l'ampleur et les mécanismes de la rupture créée par la fondation de villes portuaires, son origine, les modalités de sa propagation sur l'ensemble du territoire ou celles de sa non-absorption.

Cette deuxième étape se fonde sur une analyse archivistique et/ou géostatistique du fait littoral urbain. En histoire sont mobilisées les archives de Gênes, celles des abbayes toscanes et ligures possessionnées en Balagne, ainsi que les archives départementales de Haute-Corse (ADHC). Des recherches de toponymie historique sont effectuées sur la base d'une étude croisée du cadastre et des documents notariés d'époque médiévale et moderne (ADHC). Pour la fin du XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, les documents cadastraux (cadastre napoléonien, les registres d'état civil et les registres d'entrées et sorties des bâtiments de commerce des ports ont été mobilisés (ADHC). En économie et en géographie ont été étudiées pour la période contemporaine les statistiques d'occupation du sol et d'évolution du bâti (SAFER, SITADEL), des ortho-photos, le recensement général de population (INSEE), les statistiques des flux de personnes et de marchandises des ports et aéroport de L'Île-Rousse et Calvi (CCI de Haute-Corse, Office des Transports de la Corse, Agence du Tourisme de la Corse), différentes statistiques touristiques<sup>3</sup>.

## **Tâche 3 : Etude des impacts du « choc » ou de la « crise » sur les modes d'occupation des sols, les transferts fonciers, les conflits d'usage, les circulations démographiques, les mobilités spatiales et sociales, les fonctions urbaines**

L'hypothèse de base est la suivante. Sa construction s'appuie sur plusieurs récits historiques.

**H3 : Le sous-système urbain littoral, articulé autour des bourgs-marines et des villes portuaires, joue un rôle central dans l'évolution du système territorial balanin**

Il a été décidé d'interroger les impacts du choc sur les fonctions de production et d'échange du système, sur les fonctions d'habiter et d'organisation spatiale mais aussi sur la fonction géopolitique<sup>4</sup>. Pour vérifier cette hypothèse, a été étudiée en particulier l'évolution de l'occupation des sols comme marqueur de l'interaction entre des modifications de la fonction d'habiter et les fonctions économiques du système. L'articulation entre sous-système littoral et sous-système retro-littoral fait aussi l'objet d'une attention spécifique.

Cette hypothèse est testée sur la base de la construction et de l'analyse de données historiographiques originales pour la période médiévale, moderne et le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce travail est complété pour la période contemporaine de recherches documentaires et statistiques spatialisées de natures géographique, démographique et économique.

## **Tâche 4 : Synthèse et analyse de la capacité d'adaptation ou de résilience du système territorial, analyse des implications en termes de soutenabilité du développement actuel.**

La quatrième et dernière tâche consiste en une confrontation de l'ensemble des tâches précédentes et une modélisation systémique de l'évolution du territoire balanin au cours des différentes périodes étudiées. Elle permet de construire et tester les hypothèses relatives à la dynamique du système sur le temps long.

---

<sup>3</sup> Cf. Fichier de métadonnées.

<sup>4</sup> Il convient d'avoir en effet en mémoire que ayant en mémoire que le système balanin est inséré dans un « système territorial insulaire » et dans un « système méditerranéen »

**H4 : Le sous-système urbain littoral devient au cours du temps la courroie de transmission de stimuli ou de chocs exogènes**

Il s'agit d'identifier les propriétés du système territorial balain en termes de transmission et d'amplification de perturbations de nature exogène (révolution industrielle au XVIII<sup>e</sup>, crise économique au XIX<sup>e</sup> par exemple) en provenance de l'environnement global dans lequel le système est inséré (Corse, Ligurie, France, Méditerranée)

**H5 : Les marqueurs de la relative capacité d'adaptation du système (résilience ou résistance) peuvent être appréciés par les changements/mutations et les permanences en matière d'occupation des sols sur la longue période, mutations qui reflètent l'évolution des structures productives**

Basée notamment sur les travaux de Gallopin (2006) et Walker et. al. (2004), l'analyse des modifications engendrées par le choc doit révéler la capacité du système à absorber le choc et sa propension à s'adapter i.e. intégrer dans son fonctionnement les recompositions et mutations liées au choc. Concomitamment, l'identification de permanences dans l'occupation des sols peut traduire une non-adaptation ou une cristallisation des structures productives traditionnelles.

Réunions de travail - Projet APR OHM 2013 - DYNAMICS		XX - XXI		Hypothèses testées
XIII - XVI		XVIII - XIX		
31/10/2013	<b>Echéancier</b>	Jean GANCELLIERI : XIII Vanina VANCAUWELAERT : XV	Laelia CASTELLANI : Fin XVIII	Caroline TAFANI Marie-Antoinette MAUPERTUIS Johan JOUVE
	<b>Réunion de travail</b> Objectif : poser les concepts communs, rappel analyse systémique, identifier les variables à cibler	<b>Comment fonctionne le système ? Identifier les sous-systèmes</b> Identifier des cas reflète de la période et mettre en relation les différents faits de chaque période.		
<b>Tâche 1 :</b> Caractérisation du système territorial balain aux trois périodes retenues (XIIe-XVIe ; XVIIe - XIXe ; XXe)	<b>Fonctions de Calvi au XVème siècle (politique et port colonial)</b> <b>Fonctions et rôle d'Alghero</b> Variables étudiées : # Documents archives	<b>Fonctions d'île Rousse - Evolution fonctions de Calvi</b> Variables étudiées : # Liste des commerçants dans les années 1890 # Prix d'achat des magasins # Démographie # Registres de mariage	<b>Développement touristique à partir des années 1960</b> Variables étudiées : # Démographie communale 1962-2011 # Activités touristiques : données ponctuelles, 1960 (renuict) # Structure de l'emploi et des activités : CCI, Tribunal de commerce, INSEE # Ile-Rousse : fonction portuaire et urbaine, vocation touristique # Calvi : fonction portuaire et urbaine, vocation touristique # Flux touristiques (1950 -> auj) - ATC # Nombre de nuitées - ATC # Nombre de séjours - ATC # Nombre de lits touristiques # Nombre de résidences secondaires : 1962 à nos jours - INSEE	<b>H1</b>
<b>Tâche 2 :</b> identification et analyse des moteurs du fait urbain majeur pour chaque période	<b>Réunion de travail</b> Objectif : choix des pôles urbains à cibler pour chaque période	<b>Les dynamiques d'urbanisation</b> Qu'est-ce qui les guide ? Comment les identifie-t-on ?		
<b>Tâche 3 :</b> Etude des impacts du « choc » ou de la « crise » sur les modes d'occupation des sols, les transferts fonciers, les conflits d'usage, les circulations démographiques, les mobilités spatiales et sociales, les fonctions urbaines	<b>Réunion de travail</b> Objectif : Trouver une ou deux variables communes à chaque période. En étudier l'évolution au cours du temps (prix de la terre ? cultures ?) cibler deux ou trois communes	<b>Emprise génoise sur la campagne environnante</b> Est-ce que les transferts fonciers correspondent aux changements de propriétaires ? Variables étudiées : # Etude de E. Gabrielli (prêt usuaire)	<b>Impact de la création d'île-Rousse sur le territoire rural : La présence d'une nouvelle entité urbaine a-t-elle eu des conséquences sur le marché foncier local ? Quelles en ont été les conséquences sur la répartition des terres entre ruraux et urbains dans les communes limitrophes ?</b> Variables étudiées : # Le prix d'achat des terrains et du bâti sur les communes autour d'île-Rousse au XIXe # Registre des ports : - Calvi : 1885 - 1900 - Ile-Rousse : 1890 - 1908 # Le prix d'achat des terrains et du bâti sur les communes autour de Calvi au XIXe # Cadastre napoléonien et état de section - Nature de l'occupation du sol Communes test : Calvi et Calenzana	<b>H2</b>
<b>Tâche 4 :</b> Synthèse et analyse de la capacité d'adaptation ou de résilience du système territorial, analyse des implications en termes de soutenabilité du développement actuel.	<b>Réunion de travail</b> Etudes des ruptures et des permanences	<b>Conséquences de l'urbanisation sur l'occupation des sols</b> conflits d'usages ?		
		<b>Rôle du sous-système urbain littoral sur le temps long</b> Analyse des perturbations, des permanences et de la résilience du système territorial balain		
		<b>H4</b> <b>H5</b>		

## 4. Résultats

Quatre types de résultats sont à retenir :

- A. Pour chaque période, un premier résultat essentiel est la constitution d'un **corpus de données historiques, géographiques et économiques** sur les recompositions du littoral balain en termes d'occupation humaine, de fonctions urbaines et d'usages des sols.
- B. Un deuxième type de résultats est une analyse systémique établie par période :
  - la caractérisation du système avant le choc
  - l'identification du fait urbain majeur et l'étude des mécanismes de l'urbanisation
  - les impacts du choc sur l'ensemble du système
- C. Un troisième type de résultats est issu de l'analyse systémique diachronique de l'information. Elle est synthétisée dans trois tableaux recouvrant 15 items issus de l'analyse théorique menée en tâche 1 (état, fonction, frontières, cohérence, chocs, urbanisation, système de production, impacts spatiaux, etc.)
- D. Enfin des résultats de valorisation connexes présents ou à venir: des participations à colloques et des publications académiques ; une opération de transfert des résultats de la recherche vers la société locale est envisagée (exposition grand public et conférence-débat au Pays de Balagne).

Nous ne présentons ici que les résultats de type B et C (pour A cf. le fichier Métadonnées, pour D : en cours et à venir).

<b>Résultats de type B : Analyse systémique par période</b>
---

### 4.1. Période 1 : Emergence d'un fait urbain littoral et conséquences sur l'usage des sols. La Balagne du XIIe au XVe siècle (J.-A. Cancellieri, V. Marchi van Cauwelaert)

Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, la Balagne est un territoire sans ville, découpé en différentes pièves au sein desquelles la céréaliculture, qui se pratique sur des terres communes, les « *prese* », est largement majoritaire. L'implantation de monastères bénédictins péninsulaires donne lieu à de premiers échanges qui, cependant, ne semblent pas avoir modifié les structures agraires traditionnelles.

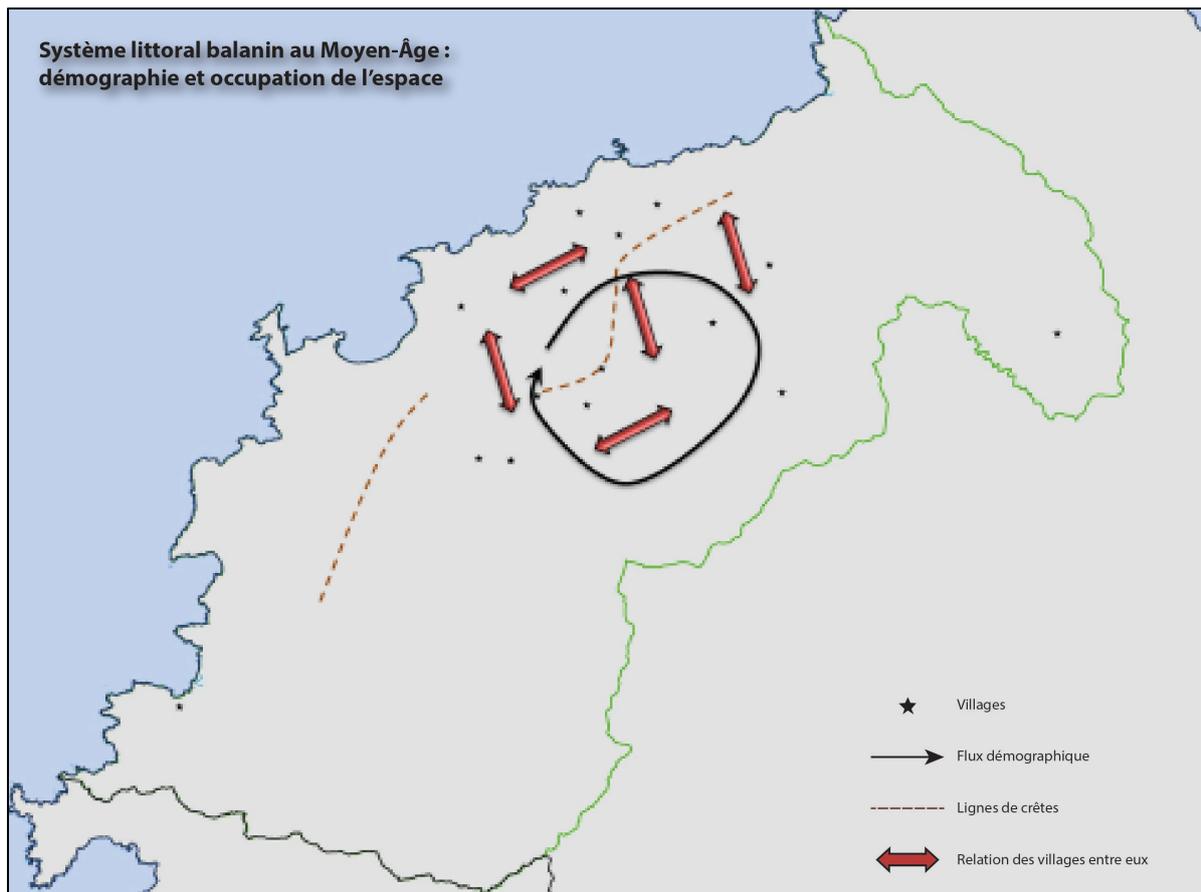


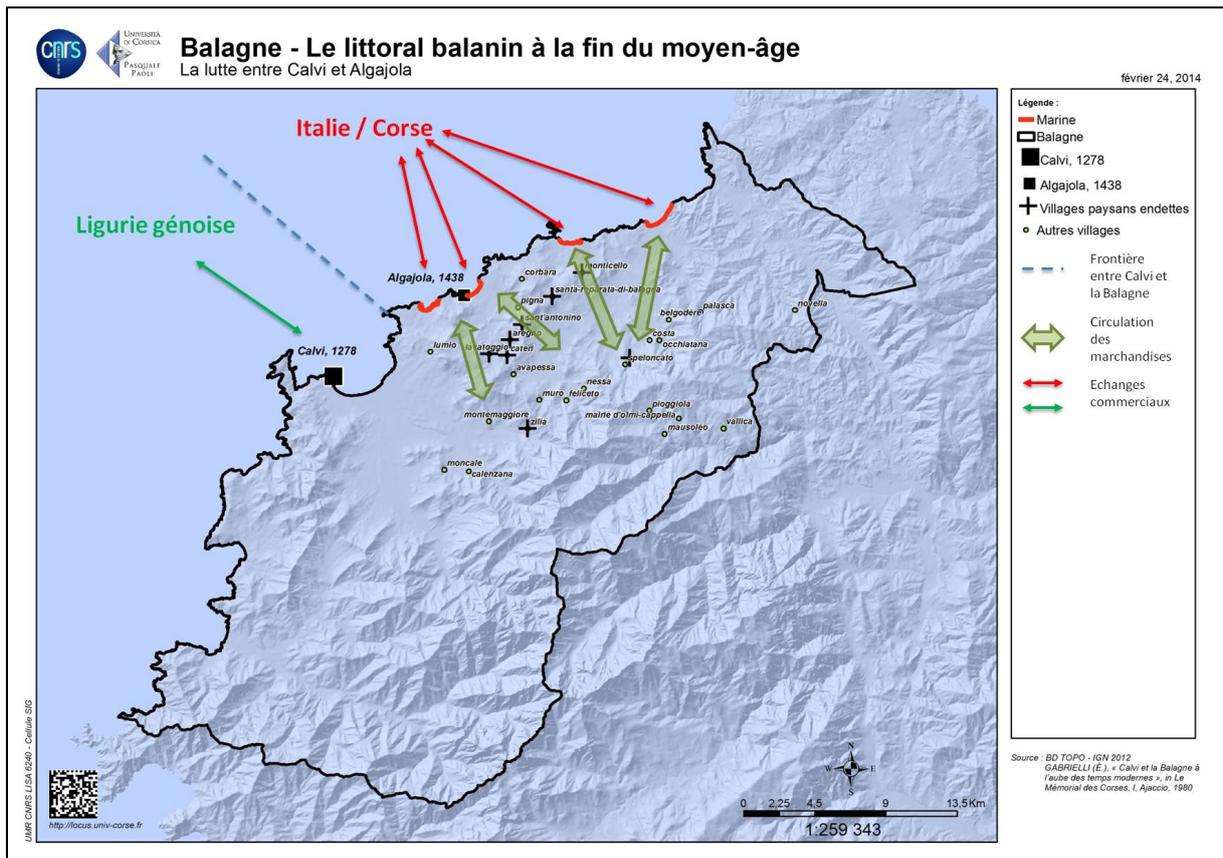
Figure 2 : Système littoral balanin au Moyen-Âge

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la fondation de Calvi marque donc un tournant dans l'histoire de la Balagne avec la naissance du fait urbain. Fondée dans un but militaire par un feudataire corse allié à Gênes, le site de Calvi est rapidement occupé par les Génois qui en font un nouveau préside en 1278. À partir de cette date, le port de Calvi permet donc aux marchands génois, présents à Bonifacio depuis 1195, de s'implanter dans le nord de l'île. Les premières archives notariées relatives à la ville témoignent que dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, commerce et artisanat y sont prépondérants. Toutefois, la lutte perpétuelle entre la commune de Gênes et les seigneurs corses coupe la ville de son arrière-pays jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Si les échanges entre Calvi et la Balagne sont attestés dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le port exportant à Gênes les céréales produites dans les « prese » balanines, leur développement est limité du fait de la permanence de la guerre.

La victoire définitive de Gênes contre les seigneurs corses à la fin du XV<sup>e</sup> siècle marque donc une rupture : l'ensemble de l'île passe sous l'autorité génoise et Calvi se rattache alors au territoire balanin. Les documents d'archives attestent que les Calvais ont tenté de s'appuyer sur la domination politique de Gênes pour exercer une domination économique sur les campagnes balanines. Mais l'existence d'Algajola, qui avait été fondée en 1438 par un particulier génois dans un but militaire et commercial, et qui était devenu au cours du XV<sup>e</sup> siècle le débouché portuaire de l'ensemble de la Balagne, permet aux Balanins de résister à cette pression calvaïse. L'installation du lieutenant de Balagne à Algajola témoigne que l'autorité génoise elle-même voulait limiter l'influence de Calvi sur la Balagne en empêchant que les liens économiques soient renforcés par des liens administratifs. Sous l'autorité génoise, Algajola devient ainsi le centre de douane de la province de Balagne dont elle contrôle tout le littoral. Malgré leurs protestations, les Calvais y sont soumis aux mêmes gabelles que les autres marchands ce qui les empêche d'exercer un monopole commercial sur les campagnes balanines.

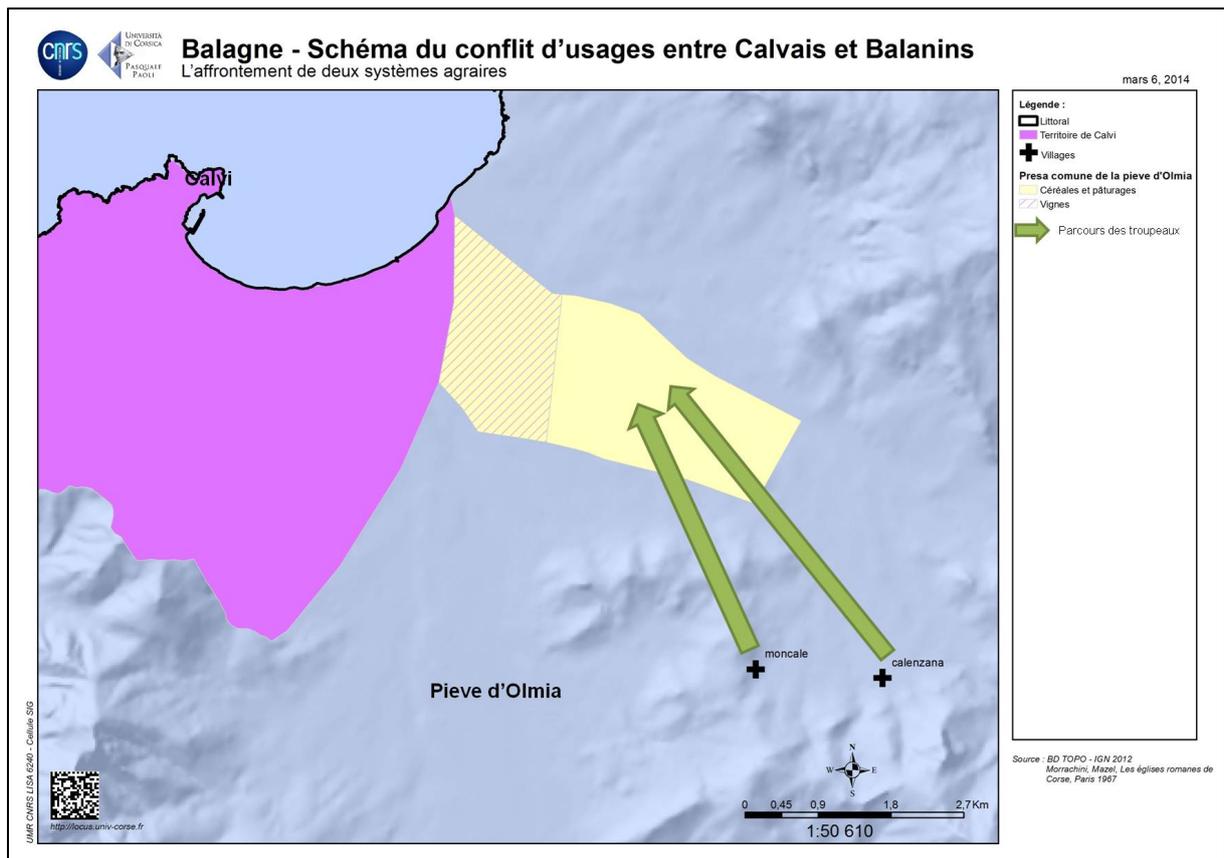
Afin de contourner ces difficultés et de drainer les productions balanines vers Calvi, les marchands calvais développent alors une nouvelle stratégie : le prêt usuraire. En prêtant de l'argent aux paysans balanins, les marchands calvais parviennent à acquérir les productions agricoles à un

prix inférieur au cours du marché. Grâce au système des intérêts, le paysan se retrouve pris dans la spirale de l'endettement qui peut l'amener parfois jusqu'à la perte de sa propre terre. Le mécanisme du prêt usuraire permet ainsi aux marchands calvais de s'approprier des terres balanines, et de faire de leurs anciens propriétaires, des métayers à leur propre service.



Carte 3 : Le littoral balanin à la fin du Moyen-Âge

À la fin du Moyen Âge, Calvi est le premier port de l'île pour les exportations en direction de la Ligurie génoise. Si le commerce des céréales reste significatif, la part du vin dans les échanges devient prépondérante. Pour répondre à la demande croissante en vin de Gênes et des rivières ligures, les Calvais étendent la culture de la vigne hors du territoire de la ville. Les documents d'archives révèlent ainsi qu'au moins le tiers du vin exporté est produit en Balagne. Or cette extension de la vigne en Balagne se fait aux dépens des structures agraires traditionnelles comme en témoigne le conflit entre Calvi et la piève d'Olmia au sujet des terres situées à la frontière entre la Balagne et Calvi. L'introduction de la vigne sur des terres communes destinées à la culture des céréales et à la dépaissance des troupeaux engendre en effet un conflit nouveau entre éleveurs balanins et cultivateurs calvais. La culture de la vigne étant incompatible avec un élevage en libre-parcours à proximité. Le conflit d'usage entre Calvi et la piève d'Olmia montre que le développement de la ville et sa vocation essentiellement commerciale a pu fragiliser les équilibres traditionnels des campagnes balanines. Toutefois, il témoigne également de la force de résistance des populations balanines à la domination de la ville sur leur propre territoire puisque ce type de conflit caractérise l'histoire de la région pendant toute la période moderne.



Carte 4 : Conflit d'usages entre Calvais et Balanins

#### 4.2. Période 2 : La création ex-nihilo d'une troisième entité urbaine à la période moderne : recompositions territoriales, complémentarités et concurrences (L. Castellani)

L'Île-Rousse naît dans une région déjà dominée par deux pôles littoraux, Calvi et Algajola, sièges de l'administration génoise. La population balanine est alors très majoritairement rurale (90%). Elle vit principalement de l'agriculture. Les trois cultures méditerranéennes en sont la base. L'élevage est présent partout mais il n'a un rôle prépondérant que dans les communautés de la Balagne dite pastorale (Giussani, région de Calenzana). A Algajola et Calvi, les activités présentes sont différentes. Leur structure sociale est dominée par un patriciat marchand. La pratique d'activités liées à la mer est aussi une spécificité calvaïse et algajolaise.

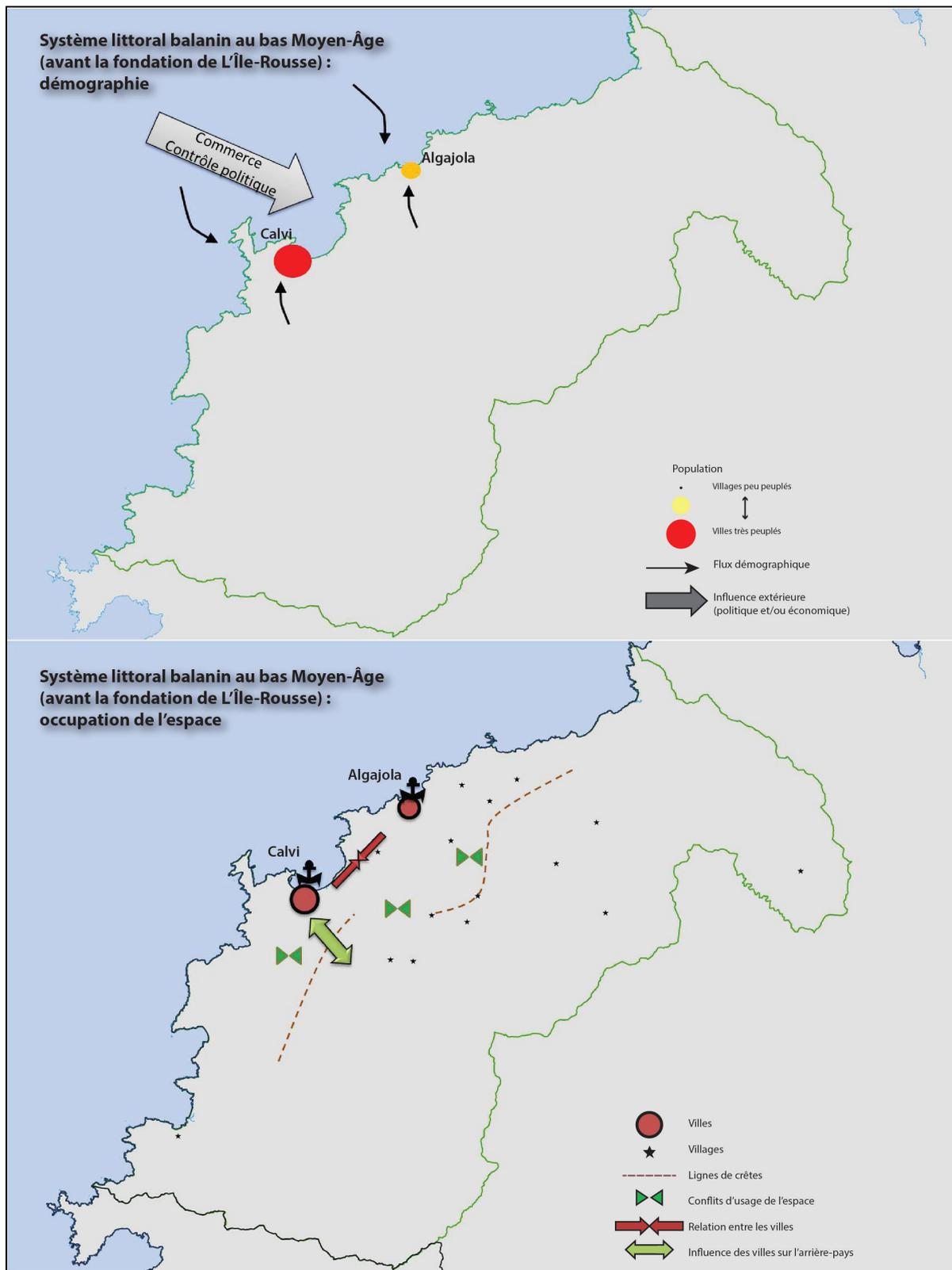


Figure 3 : Système littoral balain au bas Moyen-Âge

L'Île-Rousse est née d'une volonté politique en 1758. Le gouvernement de Paoli établi en 1755 veut contrer l'influence commerciale et militaire de Calvi mais également préserver les circuits d'échanges indispensables à la Balagne agricole. La ville est attractive et connaît une forte

croissance dans un contexte politique pourtant marqué par des changements importants<sup>5</sup>. La cité compte moins de 300 habitants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1818 en 1911. Il s'agit d'un cas unique en Balagne avec une croissance de plus de 280%. Les nouveaux Ile-Roussiens viennent des villages voisins, d'autres zones de Balagne, d'autres régions de Corse mais également de l'extérieur (Italie puis continent français). Les flux migratoires se maintiennent tout au long du siècle. Les nouveaux venus sont attirés par le dynamisme de L'Île-Rousse ou s'exercent des professions spécifiques liées aux fonctions administratives ou portuaires (douaniers, personnel du port...). Dans le même temps, la cité s'impose comme le second centre administratif et commercial balanin en captant des fonctions "urbaines". Si les flux portuaires sont difficiles à étudier, le port de L'Île-Rousse sert de porte de sortie aux produits locaux (huile, céréales, agrumes, peaux...). Les activités commerciales sont importantes avec une grande variété de commerces, une forte spécialisation et un rôle de « relais » avec la présence de marchands en gros et de commerçants vendant les produits balanins. Cette place du commerce est reflétée dans la structure socioprofessionnelle (30% de commerçants et d'artisans<sup>6</sup>). Le développement de L'Île-Rousse génère donc une réorganisation des flux au sein de la Balagne et entre la Balagne et l'extérieur. Ainsi, son développement est fatal à Algajola, nuit à la suprématie « ancestrale » de Calvi.

La rivalité avec Calvi transparaît peu dans les archives exception faite des discussions visant à un changement du chef-lieu d'arrondissement, les débats sur la localisation de la foire et sur la pépinière. Cette rivalité ou la supériorité de L'Île-Rousse sur Calvi sont mises en avant par quelques observateurs (Blanqui, Réalier-Dumas ou Faure).

Si la création de L'Île-Rousse ne semble pas engendrer des conflits d'usage au niveau de l'utilisation des sols, elle a entraîné des changements de destination. Ainsi, le bas de la plaine de Monticello-Santa-Reparata s'est transformé. Autour de la cité, une sorte de *circolo*<sup>7</sup> se crée avec des cultures arboricoles, de la vigne et des jardins. Inversement, la création de L'Île-Rousse a, semble-t-il, permis le développement des cultures arboricoles et plus particulièrement du cédratier à Monticello.

Il est convient aussi de noter la capacité d'achat de certains "Ile-Roussiens", sur le territoire de L'Île-Rousse, mais également sur celui de la commune de Monticello. Ils réussissent à constituer en quelques années un patrimoine foncier conséquent. Il semble aussi que le prix moyen des parcelles est plus élevé dans le bassin de L'Île-Rousse et que les parcelles vendues sont plus souvent arborées.

---

<sup>5</sup> Après une courte période d'indépendance, la Corse est cédée par Gênes à la France en 1768.

<sup>6</sup> Echantillon des mariages.

<sup>7</sup> Le « circolo », mode d'occupation agricole des sols, correspond à la première couronne de cultures entourant le village. Il est destiné aux cultures vivrières et arboricoles.

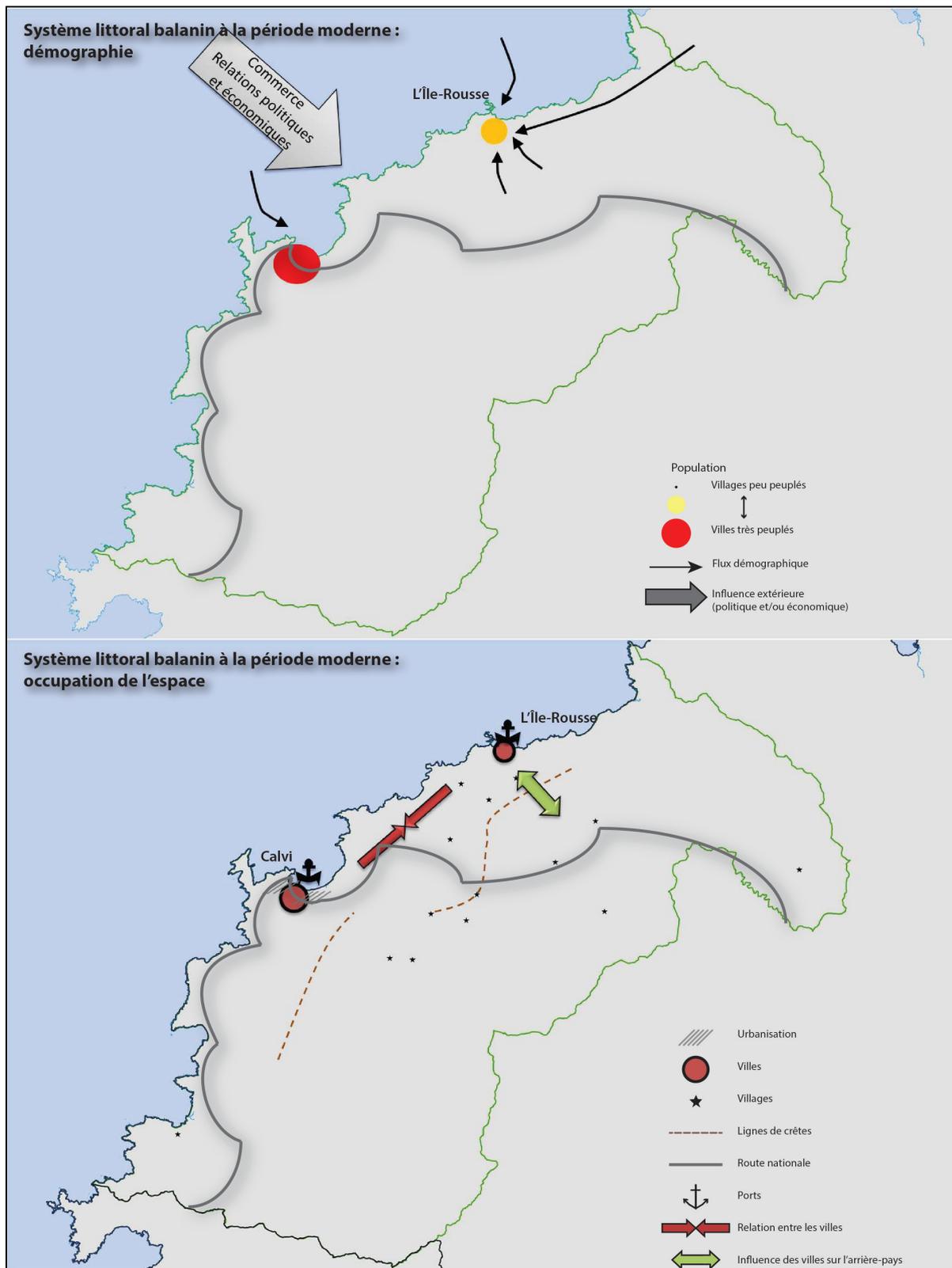


Figure 4 : Système littoral balain à la période moderne

### 4.3. Période 3 : La Balagne touristique (M-A Maupertuis, C. Tafani, J. Jouve)

La Balagne, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, est une micro-région en déclin qui a perdu la moitié de sa population depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son économie agro-sylvo-pastorale est quasiment anéantie et l'organisation de ses structures sociales fortement atteinte. Le territoire jadis maîtrisé est désormais à l'abandon et le grand incendie de 1957 restera dans les mémoires comme le résultat d'un processus de désertification avancée. Les ports de Calvi et de L'Île-Rousse ont perdu de leur dynamisme mais conservent une ouverture sur le reste du monde. Ils n'ont cependant plus de rôle économique majeur à jouer puisque le système productif est atone. Les deux villes de Calvi et de L'Île-Rousse « sommeillent » pour reprendre le mot employé par Rondeau (1964). Pourtant, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le tourisme est déjà présent sans qu'une quelconque spécialisation ou organisation touristique puisse être identifiée. La Balagne va timidement proposer quelques services touristiques (exploitation de la plage de Calvi, création d'hôtels de luxe) à Calvi et L'Île-Rousse car l'absence d'infrastructures routières bloque tout développement touristique vers l'intérieur. Lorsqu'advientra le premier boom touristique de la fin des années 1950, celui-ci sera forcément cantonné au littoral, circonscrit autour de L'Île-Rousse et de Calvi, points d'entrée portuaires de la région.

Par la suite, la dynamique urbaine dans la Balagne de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours trouve avant tout ses ressorts dans les deux chocs touristiques des années 1960 et 1990. Le basculement dans une économie touristique a accru l'attractivité du territoire qui connaît durant cette période un regain démographique (quasi exclusivement exogène) et retrouve le seuil de population atteint au XIX<sup>e</sup> siècle. Il en résulte des redistributions spatiales des activités et des hommes. Il convient de noter que « l'extension se produit à partir de trois noyaux primitifs d'inégale importance » (Renucci, 1974, pp. 398-399), à savoir Calvi, L'Île-Rousse et Algajola. Pour autant, « la colonisation touristique de la Balagne ne s'accompagne pas d'une pénétration profonde à l'intérieur des terres » ((Renucci, 1974, pp. 399). Les limites de ce zonage « touristique » sont en effet dictées par la proximité du rivage. Cet afflux touristique majeur va initier « un retournement du système territorial balain » (Tafani, 2010).

Ce choc urbano-touristique a conduit à d'importantes recompositions territoriales qui transparaissent dans l'observation de l'occupation de l'espace. Dans un premier temps, la tâche urbaine en Balagne s'est étalée de manière concentrique à partir de L'Île-Rousse, Calvi et des villages de piémont qui constituaient l'essentiel de l'habitat dense en 1975. Par la suite, la diffusion du bâti fut très influencée par les réseaux routiers principaux. Désormais, l'urbanisation s'est tellement étendue (voire distendue) que la tâche urbaine finit par connecter :

- d'une part, sur la frange côtière, les aires d'influence de Calvi et l'Île-Rousse, qui se recoupent en la commune d'Algajola ;
- d'autre part, les communes littorales et les communes de piémont : avec la saturation de la frange côtière, le report des constructions s'est fait en direction des villages de l'arrière-pays proche. Ainsi, on observe qu'en 2007 Calvi et Calenzana sont reliés par le halo d'espaces bâtis, tout comme l'est L'Île-rousse avec l'ensemble des villages rétro littoraux (Monticello, Santa-Reparata-di-Balagna et Corbara).

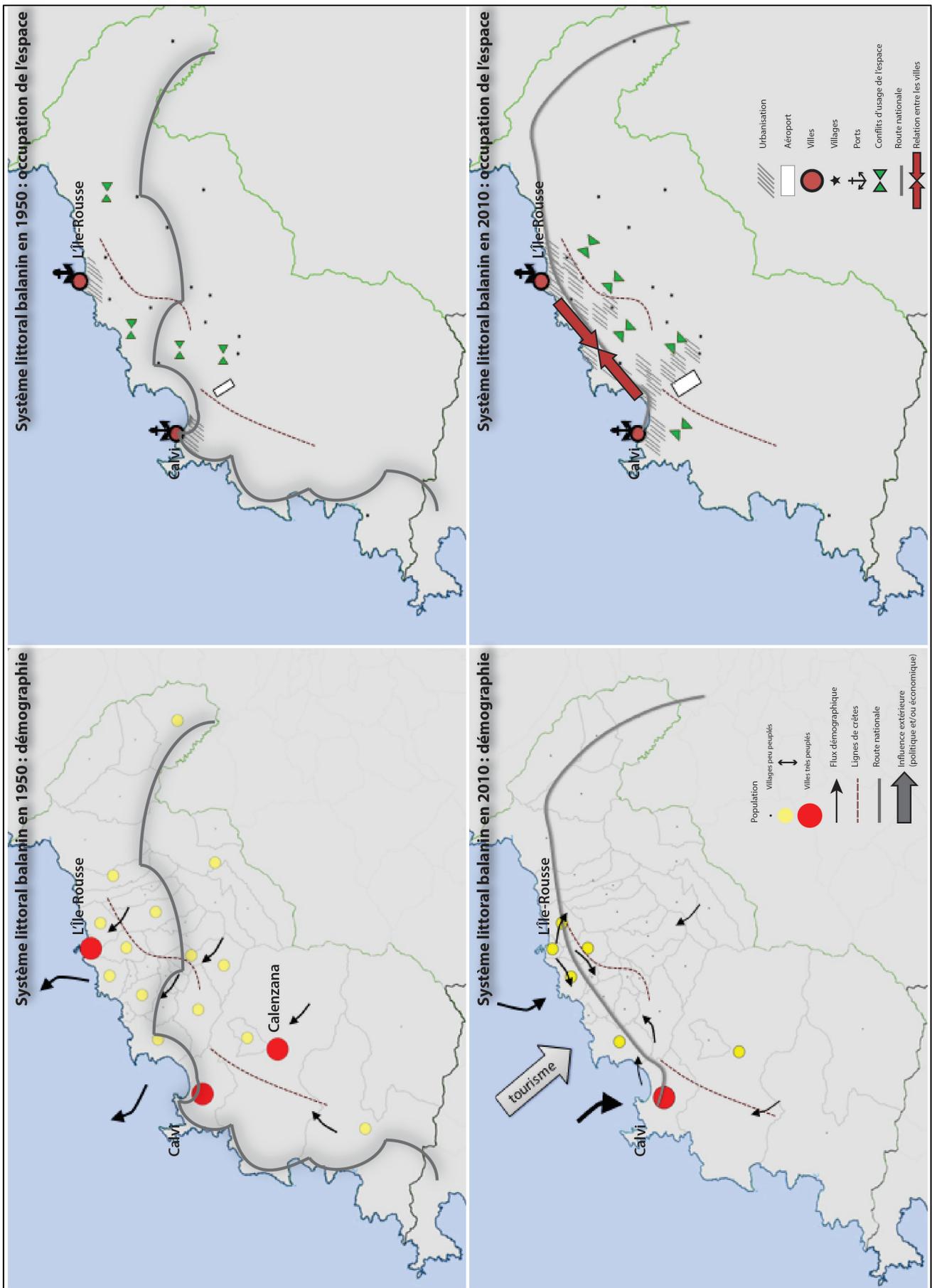


Figure 5 : Système littoral balnéaire en 1950 et 2010

**Résultats de type C : Synthèse diachronique et systémique sur la longue période**

La tâche 4 a conduit à mettre en perspective de long terme les évolutions suivantes par une confrontation des faits stylisés établis en tâches 2 et 3 sur la base de la réflexion théorique et pluridisciplinaire menée en tâche 1:

- L'état du système territorial balain à chaque période et la nature du choc qu'il subit
- L'évolution du système dans ses fonctions de production et d'habiter à la suite du choc urbain
- Les impacts sur l'occupation des sols et l'articulation entre la zone littorale urbanisée et la zone rétro-littorale

Dans le tableau 1, il est possible de voir à chaque période n+1, les conséquences du fait urbain majeur apparu à la période n. Dans le tableau 2, les évolutions en termes de mode de production, d'habitat et de fonctions urbaines sont décryptées et reflètent les adaptations du système tandis que le tableau 3 reflète les impacts sur l'occupation des sols.

Période	Période 0 : XIIe-XIIIe siècle (Moyen Age)	Période 1 étudiée: Fin XIIIe – déb. XVIe (Bas Moyen Age)	Période 2 étudiée : XVIIIe - fin XIXe (Moderne et contemporaine)	Période 3 étudiée : De 1950 à nos jours (Contemporaine)
<b>Analyse systémique</b>				
<b>Etat du système</b>	Rural agraire stationnaire	Rural avec enclave urbaine en faible croissance	Rural densifié avec deux entités littorales urbaines et portuaires	Littoral urbanisé et retro-littoral rural
<b>Fonctions et finalité du sous-système littoral urbain</b>	Autosuffisance et échanges régionaux	Politique, militaire, commercial	Politique et commerciale en période paolienne Economique et commerciale en période française	Touristique et résidentiel
<b>Frontières</b>			Ouvert sur la Corse	
- internes	Ouvert sur la Corse	Ouvert sur la Corse	Semi-ouvert sur l'Italie	
- externes	Peu ouvert sur le reste du Monde	Ouvert sur la Ligurie génoise	Début d'ouverture sur la France puis ouverture au XIXème	Ouvert
- degré d'ouverture	<i>Autarcique</i>	<i>Semi-autarcique</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Attractif</i>
<b>Cohérence</b>	Organisation et fonctionnement cohérent	Cohérence organisationnelle entre les productions de l'arrière –pays et la fonction commerciale des villes (exportations)	Dualité fonctionnelle et politique au XVIIIe entre deux villes concurrentes devenues complémentaires	Déséquilibre spatio-temporel  Hypertrophie littorale et économie saisonnière
<b>Choc :</b>		Création de Calvi, puis Algajola	1758 :	
- Type	--	Exogène	Création d'Ile Rousse	Touristique
- Origine		Géopolitique d'abord	Endogène	Exogène
- Mécanisme principal		Economique ensuite	Politique	Economique spéculatif
			Fin période	
			Crise économique	
			Fiscalité défavorable	
			Retard technologique	

Tableau 1 : Caractérisation du système territorial balanin et définition des chocs aux différentes périodes

NB : nous définissons l'état zéro du système avant le premier choc, fin XIIIe (fondation de Calvi)

Période	Période 0 : XIIe siècle-début XIIIe (Haut Moyen Age)	Période 1 étudiée: XIIIe - XVIe (Bas Moyen Age)	Période 2 étudiée : XVIIIe - fin XIXe (Moderne)	Période 3 étudiée : De 1950 à nos jours (Contemporaine)
<b>Catégories</b>				
<b>Economie</b>	<i>de subsistance</i>	<i>agricole et commerçante</i>	<i>agricole et marchande</i>	<i>résidentielle et touristique</i>
<b>Types de cultures</b>	Céréaliculture majoritaire Vignes marginales dans les domaines du clergé	Céréaliculture majoritaire Développement cultures spéculatives début XVIe (vigne, olivier)	Céréaliculture majoritaire en superficie Oléiculture : rôle central en termes de revenus Viticulture, arboriculture présentes	Pastoralisme extensif dominant Renaissance de l'oléiculture (en fin de période)
<b>Urbanisation</b>	---	1278 : fondation de Calvi 1438: fondation d'Algajola (environ 2000 hab. fin XIIIe 6000 hab. début XVIe)	1758 : fondation de l'Ile Rousse (133 hab en 1770) (1127 hab en 1896)	Structure urbaine bi-polaire (9000 hab)
<b>Types d'habitat</b>	Habitats dispersés ou semi-groupés	Calvi : Citadelle et port Algajola : Marine Trame villageoise : villages, habitat groupés autour d'un castra, abandon des hameaux isolés	Extension de Calvi Structuration d'Ile Rousse par transfert foncier de Sta Reparata et Monticello Forte croissance démogr. de L'Ile-Rousse Villages de piémont nombreux et variés	Attractivité des cités littorales jusqu'aux années 90 → Périurbanisation : extension de l'habitat urbain aux villages limitrophes (ex : Monticello) Nouvelle attractivité des villages de piémont depuis 1990
<b>Rôle de la ville dans le système territorial</b>	---	Contrôle du littoral Captation des ressources Prélèvement fiscal (gabelle)  <i>Colonisation</i>	Libre débouché des productions de Balagne et du reste de la Corse (Intérieur)  <i>Commercial Politique et Administratif</i>	Offre de services marchands et non-marchands aux populations résidente et touristique  <i>Commercial Administratif</i>
<b>Articulation littoral – retro-littoral</b>	Désertion du littoral  <i>Exclusion</i>	Calvi enclave génoise « autonome » sans hinterland puis domination  <i>Disjonction puis pénétration économique (fin XVIe)</i>	Ile-Rousse intégré à l'arrière –pays depuis l'origine  <i>Intégration et attractivité</i>	Migrations alternantes Visites touristiques <i>Diffusion-Rayonnement</i>

Tableau 2 : Evolution du système territorial balain du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle au regard de ses fonctions de production et d'habiter

Fait urbain Types d'impacts	Période 1 étudiée: XIIIe- XVIe Création et développement de Calvi	Période 2 étudiée : XVIIe - fin XIXe Fondation et développement d'Ile-Rousse	Période 3 étudiée : De 1950 à nos jours Phénomène urbano-touristique
<i>Rappel : nature de la pression</i>	Coloniale	Economique (de marché)	Urbano-touristique
<i>Mise en valeur économique</i>  - littorale  - retro-littorale	Citadelles (protection militaire) et port de commerce  Fin XVe surtout, investissement dans les cultures spéculatives (vigne surtout, olivier au XVIe)	Port de commerce, magasins, dépôts Restructuration au niveau des terres constituant le territoire de L' Ile-Rousse (émergence d'un circolo avec vignes, jardins, cultures arbustives)  Effets moteurs sur certaines cultures (cédrat, agrumes, figuiers...), diversification, transformations	Construction bâti neuf à des fins de locations saisonnières  Location et ventes de maisons de villages
<i>Transferts foncier (régime de propriété)</i>	Application de la méthode du prêt usuraire pour s'approprier certaines terres Marchands deviennent propriétaires terriens  Introduction de la propriété privée dans un système de terres communautaires (e prese)	Propriété privée mais maintien de la pratique des prese, circolo et des parcours (interdiction de la vaine pâture en 1854)  Achats de terres par les Ile-Roussiens dans l'arrière pays Constitution rapide de patrimoines fonciers	Achat massif de terrains à bâtir destinés à la construction d'infrastructures touristiques, à la promotion immobilière et de résidences secondaires. Accroissement de la part des résidences secondaires de 19.6% en 1968 à 53.1% en 2010.
<i>Impact sur les prix</i>	Achat des terres à prix bas	Prix des terres plus élevé dans le bassin de l'Ile Rousse par rapport à la Balagne	Inflation foncière et immobilière
<b>Acteurs du changement</b>  <i>Groupe social acquéreur</i>	Marchands calvais (ligures, cap corsins ?) Notables balanins Notables et marchands ont un intérêt commun dans la viticulture	Notables, commerçants, armateurs souvent originaires d'autres communes de Corse (Cap Corsins surtout)	Non-résidents (touristes, retraités, spéculateurs) Spéculateurs locaux
<i>Rôle du pouvoir politique</i>	San Giorgio favorise Algajola sur la maîtrise du littoral. Calvi perdant ses droits de prélever les gabelles, applique une stratégie de maîtrise foncière pour l'accès aux ressources du territoire	Pas de rôle décisif. Il semble qu'une économie marchande, émancipée vis-à-vis du pouvoir politique se soit mise en place.	Incitation fiscale de type Scellier renforce le phénomène Pas de réactions au niveau national Réaction régionale et locale dans les années 2000 : SCOT, PADDUC, statut de résident ?
<b>Conflits d'usage des sols</b>	Calvais vs Balanins sur les terre maraninchi Modes de production intensif (vigne) vs extensif (pastoral et céréaliier) Commerce vs Autarcie	Pas de conflit d'usages marquants (élevage ovin a remplacé le caprin moins problématique)	Agriculteurs vs autres professions Résidents vs non-résidents

Tableau 3 : Les impacts du fait urbain sur l'occupation des sols et les mécanismes de leur amplification

## 5. Discussion

Cette première discussion porte sur trois questionnements :

1. Les hypothèses de départ sont-elles vérifiées ?
2. Que faut-il approfondir ?
3. Comment ce travail peut-il éclairer aujourd'hui les stratégies d'aménagement et de développement local durables ?

### 5.1. Vérification des hypothèses

La définition de la Balagne comme un « système territorial » telle qu'établie par Tafani (2010) pour la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle a pu être appliquée aux périodes antérieures. A chaque période, la Balagne est un ensemble territorial géographiquement et historiquement clairement identifié, ouvert sur son environnement, fondé sur des relations entre un sous-système d'acteurs et un sous-système géographique et concourant pour une période donnée à certaines finalités (**hypothèse H1 vérifiée**).

**L'hypothèse H2** selon laquelle l'émergence et le développement des villes portuaires a constitué à chaque période un « fait urbain majeur » assimilable à une perturbation du système est bien vérifiée (cf. Tableaux 1 et 2).

**L'hypothèse H3** selon laquelle le sous-système urbain littoral articulé autour des villes portuaires joue un rôle central dans l'évolution du système territorial balanin est validée pour chaque période considérée. Les impacts du choc sur les fonctions de production et d'échange du système, sur la fonction d'habiter mais aussi sur la fonction géopolitique du système balanin sont identifiés et analysés pour chaque période (cf. Tableau 2). En particulier, il est démontré que l'évolution de l'occupation des sols reflète l'impact des modifications de la fonction d'habiter et de la fonction économique de la ville (cf. Tableaux 2 et 3). L'analyse de l'articulation entre sous-système littoral et sous-système retro-littoral à chaque période remet en cause une de nos conjectures initiales : cette articulation ne se traduit pas forcément par une complémentarité entre les deux parties du territoire comme nous le pensions initialement. Des relations de complémentarité-concurrence politiques et économiques apparaissent à toutes les périodes entre ces deux sous-systèmes mais aussi au sein du sous-système littoral urbain entre Calvi et Algajola au Moyen Âge, entre l'Ile-Rousse et Calvi ensuite (cf. Tableau 2 articulation littoral/rétro-littoral).

**L'hypothèse H4** qui confère au sous-système urbain littoral une fonction de transmission de stimuli et de chocs exogènes est vérifiée mais mérite d'être précisée et approfondie. Le sous-système urbain littoral acquiert en effet au cours du temps des propriétés de transmission et d'amplification de perturbations exogènes (révolution industrielle au XIX<sup>e</sup>, concurrence sur les produits agricoles au XIX<sup>e</sup> par exemple) en provenance de l'environnement global dans lequel le système est inséré. Une analyse plus approfondie des mécanismes de transmission de ces événements exogènes nous paraît importante et pourrait être insérée dans une analyse plus large des modifications des économies littorales méditerranéennes en interaction sur la longue période et soumises à des changements globaux (transmission systémique du changement comme exemple transmission de la crise économique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur les petits producteurs balanins).

**L'hypothèse H5** qui identifie les marqueurs de la relative capacité d'adaptation du système (résilience ou résistance) dans les changements/mutations et les permanences en matière d'occupation des sols sur la longue période est également vérifiée.

Ainsi si on considère la création de Calvi au XIII<sup>e</sup> siècle qui vient perturber un système agraire quasi-autarcique et stationnaire depuis des siècles, on constate une résistance initiale à laquelle se substitue au cours du temps, une forme d'adaptation qui bien que contrainte par une politique de colonisation se traduit par une mise en valeur agricole de type spéculative. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la pénétration économique de Calvi sur le territoire est faite et le système s'est adapté.

Si on prend le cas de la création de L'Ile-Rousse qui s'opère de manière autoritaire, on constate que les villages environnants réorganisent leurs réseaux d'échanges, modifient la nature de

leurs activités et continuent de prospérer jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (le déclin démographique des villages ne s'enclenche qu'après 1896). Là encore, une capacité de résilience est identifiable.

Nous avons vu que les modifications engendrées par le choc révèlent la capacité du système à absorber ce choc et la propension du système à s'adapter i.e. intégrer dans son fonctionnement les mutations générées par la perturbation. Or, concernant la Balagne jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, les faits urbains majeurs ont créé des perturbations fortes qui ont été absorbées par le système dans le sens où il s'est adapté. Un système donné ne semble jamais remplacer totalement et définitivement un système antérieur.

On constate ainsi sur la longue période la persistance de certains modes d'occupation de l'espace tant du point de vue de l'habitat que de l'exploitation économique des sols. A titre d'exemple nous citerons d'abord l'habitat rural groupé (le village) qui perdure jusqu'à aujourd'hui malgré l'émergence des villes au XIII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, la déprise rurale entre la fin du XIX<sup>e</sup> et les années 1960 et le développement d'une économie urbano-touristique dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Non seulement ces villages sont une caractéristique paysagère majeure de la Balagne mais leur activité est même aujourd'hui revivifiée par une relocalisation des actifs en leur sein. Nous constatons aussi la permanence de pratiques agro-pastorales ancestrales qui privilégient le libre parcours des troupeaux et qui soulèvent à chaque période étudiée, des conflits d'usages (cas des terres Maraninchi au XVI<sup>e</sup> siècle, cas d'Ile-Rousse et sa périphérie, conflits agriculteurs et promoteurs au XX<sup>e</sup> siècle). Ces conflits d'usages sur le foncier balanin sont le reflet d'un affrontement séculaire entre des modes de production aux logiques divergentes (agricole extensif/intensif ; productif/spéculatif). A la période contemporaine, la pression spéculative liée au développement touristique semble avoir remis en cause les modes d'occupation pastoraux du passé. Enfin, on doit également souligner la permanence des fonctions commerciales et portuaires des deux villes (même si au cours du temps une nouvelle redistribution des rôles entre les deux s'est opérée) et le rôle prégnant des marchands ou commerçants dans la tenue de ces fonctions depuis la période génoise.

## 5.2. Les approfondissements à réaliser

Trois points méritent un approfondissement :

- La pertinence des échelles auxquelles on analyse les changements et les adaptations du système
- La question du lien avec le changement global (progrès technique, changements politiques, globalisation économique, etc.)
- La nécessité d'une comparaison avec d'autres territoires littoraux corses ou continentaux aux mêmes périodes.

## 5.3. L'utilité de ce travail en termes d'aménagement et de développement local durable

Nous avons posé la question suivante : comment l'évaluation de la soutenabilité du développement actuel peut-elle s'appuyer sur cette analyse rétrospective des mécanismes qui ont permis au système territorial balanin de s'adapter au cours du temps aux différentes « crises » ou « chocs » de nature endogène ou exogène qui l'ont affecté ?

Deux résultats nous paraissent pouvoir être exploités à ce stade.

Il apparait que les complémentarités entre zone littorale et zones rétro-littorales à la période contemporaine sont finalement très faibles alors qu'elles ont été fortes dans les périodes antérieures même si empreintes de relations conflictuelles et concurrentielles. Elles semblent avoir été détruites depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'intrusion de nouveaux modes de production (capitalistique, industriel) et une nouvelle logique spéculative. Réintroduire des formes de complémentarités entre littoral et rétro-littoral, entre urbain et rural pourrait être une piste de réflexion à soumettre aux décideurs publics en charge de l'aménagement et du développement du territoire, dans le sens où cette articulation vertueuse a été pendant plusieurs siècles le socle de la résilience du territoire.

Il nous semble ensuite que les « permanences » qui dénotent une forme de cristallisation des pratiques en matière d'occupation des sols ayant permis la transmission du patrimoine paysager jusqu'à la génération présente méritent une attention particulière. Les *circoli*, les *giardini*, la préservation des chemins de servitude, les parcours pastoraux doivent interpeller le décideur en matière d'aménagement durable du territoire dans un contexte de pression foncière accrue et de conflits d'usages récurrents.

Enfin ce travail forcément incomplet, pourrait trouver une pleine valorisation dans le sens d'un développement durable du littoral balanin à condition d'y associer une analyse de la fonction écosystémique du territoire tant d'un point de vue terrestre que marin aujourd'hui fortement sollicité par le tourisme.

## Conclusion

Notre conclusion principale est que le système territorial balanin a été résilient jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré des conflits politiques et militaires incessants, le système s'est réadapté à la nouvelle donne politique ou économique de chaque période. L'arrière-pays a joué un rôle important dans cette évolution dans le sens où il a assuré le maintien de certains modes d'occupation de l'espace, de production et d'habiter. Presque paradoxalement, c'est lorsque L'île-Rousse est fondée dans une logique d'émancipation politique et économique vis-à-vis de l'occupant génois, ouvrant la porte du littoral quasiment sans entraves aux villages de piémont que le système devient plus vulnérable. La ville ouvre totalement le système territorial aux nouvelles perturbations qui accompagnent l'entrée de la Corse dans le giron français. En particulier, l'exposition du système territorial aux forces concurrentielles extérieures est telle à la fin du XIX<sup>e</sup> qu'il ne peut résister à la baisse des prix agricoles et aux effets conjugués d'un régime douanier défavorable (lois douanières du XIX<sup>e</sup>), comme il ne peut résister aux assauts du tourisme dans les années 1960. Depuis les années 2000, il est soumis dans toutes ses dimensions (acteurs, fonctions, relations, frontières) à la spéculation immobilière qui perturbe fortement son fonctionnement et remet en cause la durabilité de son développement. Comment un système territorial qui a su s'adapter durant plusieurs siècles tout en maintenant une forme d'équilibre territorial a-t-il pu périr aussi vite à la fin du XIX<sup>e</sup>, puis à la fin du XX<sup>e</sup> ? Les causes sont multiples et analysées par ailleurs. Elles ne sont pas propres au terrain d'études :

- le développement des transports et des techniques à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle accélère les processus de changement qui fragilisent d'autant plus les économies vulnérables et faiblement compétitives qu'elles sont de petite taille et fortement exposées aux échanges internationaux.
- Au XXI<sup>e</sup> siècle : la forte mobilité des flux financiers et la recherche d'opportunités de profit rapide conduisent au développement d'une spéculation sur des territoires qui non d'autres choix de se spécialiser dans des activités dites de rente (comme le tourisme, les minerais, les hydrocarbures). La Balagne, territoire au fort capital environnemental, entre dans cette catégorie.

Reste que le fait urbain sur le littoral balanin a probablement été un catalyseur de ces transformations drastiques qui n'ont pas affecté de la même manière d'autres territoires ruraux de la Corse.

## Bibliographie :

### Ouvrages et articles cités :

- ALBITRECCIA Antoine, *Le plan terrier de la Corse au XVIIIème siècle*. Paris : P.U.F., 1942, 255 p., Laetizia CASTELLANI, *La Balagne rurale : économie et société de la fin de l'époque moderne à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle*, 1047 p.
- ALBITRECCIA Antoine. *La Corse et son évolution au XIXème siècle et au début du XXème siècle*. Paris : P.U.F., 1942, 296 p. *Annales des ponts et chaussées : partie technique*. France : Commission nationale des ponts et chaussées, 1870, 583 p.
- ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France : Corse*. Genève-Paris : Editions Slatkine, 1982, 363 p.
- BERETTI Francis, PALMIERI Joseph. *Le rapport de M. Massimi sur l'agriculture en Corse vers 1874*. B.S.S.N.H.C., 2000, n° 692-693, p. 111-136.
- BLANCHARD R., *Les genres de vie en Corse et leur évolution*. Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine [en ligne]. 1914, vol. 2, n° 2, [consulté le 1 juin 2009], p. 215.
- BLANQUI Adolphe-Jérôme, *Rapport sur l'état économique et moral de la Corse en 1838*. Institut de France, Publié par Typographie de F. Didot, 1840, 84 p. *Bulletin des lois*, Imprimerie Royale, 1858. Disponible sur : [www.books.google](http://www.books.google).
- BROC (D.), « *Aspects des relations commerciales entre la Corse et Gênes au temps du second gouvernement de Saint-Georges en Corse (c. 1483-c.1540)* », Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, Corse d'hier et de demain, 4, 2013.
- BROC (D.), « *Production céréalière, économie du blé et condition paysanne en Corse entre Moyen Âge tardif et début de l'ère moderne (1530-1541)* », BSSHNC, 724-725, 2008, p. 1-35.
- CANCELLIERI (J.-A.), « *Formes rurales de la colonisation génoise en Corse au XIIIe siècle : un essai de typologie* », MEFM, 93, 1981, p. 89-146.
- CARRINGTON Dorothy, *La Constitution de Pascal Paoli : 1755, texte intégral, notes, commentaires et analyse*, 1996. *Compte-rendu de l'exposition générale des produits agricoles, industriels et artistiques de la Corse du 10 au 16 mai 1865 à Ajaccio*, 1865
- Direction de l'agriculture. *Office de renseignements agricoles. Service des études techniques. Notice sur le commerce des produits agricoles*. Imprimerie Nationale, 1906, 463 p.
- FAURE Gracieux, *Voyages en Corse : récits dramatiques et pittoresques*. 2 / par G. Faure. 1885.
- FRANZINI (A.), « *Les caporaux de Balagne* », Études Corses, n° 73, décembre 2011.
- FRANZINI (A.), *La Corse du XV<sup>e</sup> siècle. Politique et société, 1433-1485*, Ajaccio, 2005.
- GABRIELLI (É.), « *Calvi et la Balagne à l'aube des temps modernes* », in *Le Mémorial des Corses*, I, Ajaccio, 1980.
- GALLOPIN (G), 2006, *Linkages Between Vulnerability Resilience and Adaptive Capacity*, Global Environmental Change, Elsevier.
- GIRAULT DE SAINT-FARGEAU Eusèbe, *Guide pittoresque du voyageur en France : contenant la statistique et la description complète des quatre-vingt-six départements, orné de 740 vignettes et portraits gravés sur acier, de quatre-vingt-six cartes de départements et d'une grande carte routière de la France*, Paris: F. Didot et frères, tome 3, 1838, p.
- GUIZOL Gilbert, Giovanni Battista Muzio-Olivi maire en 1805 et 1821, *Corse-Matin*, 24 février 2007.
- JOANNE Adolphe (sous la direction de), *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, Paris, 1894, volumes 1 et 3.
- JOANNE Adolphe, *Dictionnaire géographique, administratif, postal, statistique, archéologique, etc., de la France, de l'Algérie et des colonies...* 2e édition (2e éd.), tome 1, Paris, 1869.
- LAMOTTE (P.), *Le système des « prese » et les assolements collectifs* », Études Corses, 9, 1956, p. 54-58.
- LUCIANI Evelyne, BELGODERE Louis, TADDEI Dominique. *Trois prêtres balanins au coeur de la Révolution corse*. Ajaccio : Ed. A. Piazzola, 2006, 628 p.
- MADIVAL Jérôme, COLOMBEY Emile, CLAVEAU Louis et al. *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : 1806-1807*. Paris : Librairie administrative de P. Dupont, 1867, 763 p. Disponible sur :

[www.books.google](http://www.books.google).

- MARCHI VAN CAUWELAERT (V.), « *La politique territoriale de San Giorgio en Corse (fin XVe-déb. XVIe siècle), Une tentative avortée d' « aménagement du territoire* », in M.-A. Maupertuis (dir.), *La Corse et le développement durable*, Ajaccio, 2010, p. 41-47.
- MARCHI VAN CAUWELAERT (V.), *La Corse génoise. Saint Georges, vainqueur des « tyrans* », Paris, 2011.
- Mare Nostrum : les Corses et la mer*. Corte : Musée de la Corse ; Ajaccio : Albiana, 2011, 570 p.
- MAUPERTUIS M.-A., 2010, « *La Corse et le développement durable : que peuvent nous apprendre les sciences humaines et sociales ?* » in *La Corse et le développement durable*. M.-A. Maupertuis (dir.). Editions Albiana : pp. 7-26.
- MAUPERTUIS M-A, PRUNETTI D., 2012, « *Actifs naturels et développement touristique littoral : éléments pour une gestion patrimoniale des ressources foncières* », in Furt J.M., Fazi A., *Vivre du Patrimoine*, L'Harmattan, pp. 367-383.
- MAUPERTUIS M-A., 2014, « *Pressions sur le littoral insulaire et qualité de vie des résidents : retour sur une recherche-action en Balagne* » - *Tourisme et insularité : la littoralité en question(s)*, Editions Karthala.
- Procès-verbaux de la chambre des députés*. Paris : imprimerie de A. Henry, 1839, 668 p. Disponible sur : [www.books.google](http://www.books.google)
- REALIER-DUMAS Jean-François-Ignace, *La Corse*. Paris: Planché, 1819, 64 p.
- RENUCCI J, 1975, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 50, n° 2, p. 185.
- RONDEAU A., 1964, *La Corse*. Edition Armand Colin, Paris.
- SAINT-GERMAIN Léonard (de). *Itinéraire descriptif et historique de la Corse par Léonard de Saint Germain*. Paris : librairie de L. Hachette et Cie, 1869, 464 p.
- SIMI P, 1981, *Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la Corse*. Bastia, Imprimerie Sammarceli, Collection « Corse de demain », Soc. Des Sc. Hist. et Nat. de la Corse, n° 11, 608p., 37 illust.
- TADDEI Dominique, « *Evolution de la population en Balagne* », *Tribunes du Forum des Citoyens Actifs de Balagne* [en ligne]. 02.2011 [consulté le 1 mars 2011]. Disponible sur : <http://fcabalagne.wordpress.com/2011/02/19/evolution-de-la-population-en-balagne>.
- TAFANI C., 2010a, « *Littoral corse : entre nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles ?* », *Méditerranée – Revue de géographie des pays méditerranéens*, n°115, pp. 79-91.
- TAFANI C., 2010b, « *Agriculture, Territoire et Développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en Corse* », Thèse de doctorat de géographie de l'Université de Corse, 526p.
- TAFANI C., MAUPERTUIS M-A. ET PIERI X., 2012, « *Impact du tourisme sur le prix du foncier agricole littoral en Corse : la durabilité de l'agriculture en question* », in Mesini B. (dir.), *Aménagement durable des territoires méditerranéens*, éditions PUAM- PUP, pp.79-98.
- TAFANI C., PIERI X., MAUPERTUIS M-A., JOUVE J., 2014, « *Appréhender les littoralités du territoire insulaire corse : une analyse géostatistique des valeurs du foncier agricole* » - *Tourisme et insularité : la littoralité en question(s)*, Editions Karthala.
- VALERY Antoine Claude Pasquin, « *Voyage en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne* », Bruxelles : Société belge de librairie, 1838, T1, 423 p.
- VENTURINI (A.), « *Calvi* » in A.-M. Graziani, *Histoire de Corse*, vol. 1, Ajaccio, 2013.
- WALKER (B) et al, 2004, « *Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems* », *Ecology and Society* 9(2):5., <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5>

### **Sources inédites**

*Archivio di Stato di Genova, Primi Cancellieri di San Giorgio, buste 6 “Algajola, Balagne”, 29 “Calvi”, 30 “podestat de Calvi”, 33 “Calvi, pièces judiciaires”.*

### **Sources publiées :**

GIUSTINIANI A., *Description de la Corse*, édition critique établie par A.-M. Graziani, Ajaccio, 1993.